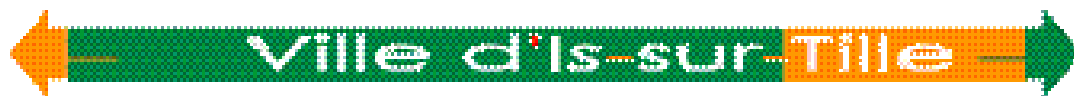


is ci et



le bulletin
municipal
avril 2001
n° 15



La nouvelle équipe municipale

les élus,
les commissions

page 10

Le quillier Paul Chovrelat : récit d'une épopée associative

page 16

Une page d'histoire Finie la vie de château

page 18



11^e festival francophone des

Mots Croisés



S o m m a i r e

Le mot du maire	3
De quoi sont faits nos trottoirs	4
<i>Sans gêne</i>	4
Les travaux, une indispensable routine	5
Une salle de gym pour le collège	5
Petit guide du tri et des collectes	6-7
La SEIVA, <i>une structure d'information indépendante du CEA</i>	8-9
<i>Jeunesse, santé, droit des familles : comment s'informer avec le CIDFF</i>	9
La nouvelle équipe municipale	
<i>Les élus, les commissions municipales</i>	10-11
Infos diverses :	
Plaidoyer pour changer de route	
Brèves	12
Les années cinoche	
Petit calendrier des fêtes	13
Croisade de printemps	
<i>Tout sur le Festival des mots croisés</i>	14-15
Un rêve construit pierre à pierre	
<i>Récit d'une épopée associative</i>	16-17
Finie la vie de château	
<i>Comment le château a fait école de 1928 à 2000</i>	17-18
Le tri chez soi, mode d'emploi	20
Les mots croisés de Jean Rossat	20



Is ci et là,
bulletin municipal
de la ville d'Is-sur-Tille

E-mail : mairie@is-sur-tille.com

Site Internet : <http://www.is-sur-tille.com>

Directeur de la publication : Michel Maillot

PAO : Christian Baujard, Christine Nogueira

Conception graphique : Fatimane

Photos : Christian Baujard,
mairie d'Is-sur-Tille

Imprimé par l'Imprimerie des 3 Rivières
(Selongey)

Tirage : 2 100 exemplaires

Dépôt légal : à parution

N° ISSN : 1274-82342

Le Mot du Maire



Anémones au Petit Clocher

Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement les Issoises et les Issois qui nous ont fait confiance le 11 mars dernier pour poursuivre l'action engagée depuis bientôt 5 ans. C'est une équipe très sensiblement renouvelée qui aura en charge de gérer notre commune pendant 6 ans avec, sur 27 conseillers, 16 nouveaux dont 12 femmes.

Même si la période de la campagne électorale est une période difficile avec ses pressions et parfois ses excès, elle permet à l'ensemble des citoyens de s'exprimer et aux candidats de fixer leurs programmes et leurs objectifs. Puis, les résultats obtenus, il convient de corriger en fonction des messages sortis des urnes. Dans les médias, tout a été dit ou écrit sur des résultats parfois surprenants. Néanmoins, trois thèmes majeurs ont émergé dans ces analyses : proximité, disponibilité et sécurité. Alors que les valeurs idéologiques et les grands débats politiques font de moins en moins recette dans les communes, alors que la mondialisation est perçue comme une sorte de fatalité, le citoyen demande à ses élus d'être plus proches de lui et de s'occuper de ses problèmes quotidiens ; il aspire à vivre

en toute quiétude dans des communes à dimension humaine.

Pour répondre à ces attentes, en plus des missions traditionnelles des adjoints, nous avons nommé une conseillère déléguée à la vie des quartiers qui sera chargée d'inventorier tous les problèmes, petits ou grands, de votre vie quotidienne afin qu'ils soient examinés et traités rapidement par le bureau municipal.

Nous avons également réduit le nombre de commissions de 15 à 9, chacune d'elles correspondant aux missions confiées aux adjoints ou à moi-même.

Chaque commission pourra créer autant de groupes de travail que de projets proposés durant la campagne. Ces derniers seront ouverts à tout citoyen concerné ou intéressé. Nous avons constaté lors du précédent mandat que les groupes de projets sont le moyen associant le plus grand nombre d'habitants et qu'ils constituent la force de proposition la plus importante et la plus efficace vis-à-vis du conseil municipal qui décide en dernier lieu.

N'hésitez pas à vous inscrire dans ces commissions ou ces groupes de projet, un travail important et passionnant nous attend durant les six années à venir afin qu'Is-sur-Tille poursuive son développement et évolue dans le sens que vous souhaitez.

Michel Maillot

De quoi sont faits nos trottoirs

Depuis une dizaine d'années, la rénovation de la voirie au centre ville fait appel à la même technique pour le revêtement des trottoirs. Il s'agit du béton désactivé, qui offre un aspect esthétique tout en garantissant une bonne sécurité pour les piétons.

DE QUOI S'AGIT-IL ?

La technique du béton désactivé consiste à éliminer le mortier de surface du revêtement de manière à faire apparaître le granulat, c'est-à-dire les graviers qui entrent dans la composition du béton. La rugosité qui en résulte offre une bonne qualité visuelle et donne une adhérence sous le pied et un confort indéniable pour la marche.

MODE DE RÉALISATION

Ce type de surface demande l'utilisation d'un produit qui retarde la prise du béton en surface. Après un délai de plusieurs heures, la couche supérieure subit un lavage au jet haute pression. La laitance de surface est ainsi éliminée et la couche inférieure, plus dure, apparaît ainsi que les gravillons qu'elle contient. La profondeur de la couche ainsi désactivée est rigoureusement contrôlée selon l'effet que l'on veut produire. Une cure est



Les trottoirs : élimination de la couche supérieure désactivée pour un meilleur aspect et une sécurité plus grande.

ensuite réalisée pour empêcher la dessiccation du béton désactivé sous l'effet des conditions météorologiques.

QUELQUES AVANTAGES

Ce choix du béton désactivé a été fait à Is-sur-Tille pour les qualités décrites plus haut, mais aussi en raison de son coût relativement modeste. Beaucoup d'autres villes

ont adopté cette solution bien adaptée au cadre de vie urbain et aux différentes fonctions de la voirie (circulation des piétons et des véhicules).

Voilà donc une technique qui se développe et n'est pas sur le point de mordre la poussière...

ALBERT PHILIPPE

Sans gêne

Certains automobilistes indécents n'hésitent pas à arrêter leur voiture à tout endroit à leur convenance, quelle que soit la gêne occasionnée chez les autres usagers de la voie publique.

Il peut être utile de rappeler que l'article R.37.1 du Code de la route proscribit l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule « sur les trottoirs ainsi que sur

les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons ; sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement de certaines catégories de véhicules », par exemple les emplacements de livraison ou les arrêts d'autobus.

Si l'on en juge par le nombre d'automobiles qui encombrant nos trottoirs, au centre ville comme dans les quartiers, beaucoup de nos concitoyens considèrent leur confort personnel comme plus impor-

tant que la sécurité des autres usagers de la voie publique. Égoïsme ? Ignorance des règles élémentaires du Code de la route ? Répugnance à faire le moindre trajet à pied ?

Quoi qu'il en soit, ces personnes ne pourront pas demander à Monsieur le maire de bien vouloir reconsidérer la contravention qu'un agent de la police municipale sera amené à leur infliger. Il y a des limites à ne pas dépasser...

Les travaux : une indispensable routine

Les travaux en cours :

- La voirie du lotissement Au dessus de la Côte. La chaussée en enrobé est terminée pour tout le lotissement.

- Rue Roger Salengro. Après les travaux de rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau potable réalisés en 2000, l'enfouissement des réseaux basse-tension, éclairage public et télécom sont en cours. Le terrassement est terminé et les raccordements sont en cours. L'éclairage public sera posé vers la mi-juin. La réfection de la chaussée et des trottoirs sera inscrite au programme 2002.

LE PROGRAMME POUR 2001

Dans quelques semaines, les travaux de rénovation complète débiteront pour l'impasse des Plantes, l'impasse des Roses et la rue des Castors.

D'autres travaux sont prévus pour cette année, en particulier :

- Dans la rue Éloïse Pigeon, renforcement de la base d'un mur.
- Dans la ruelle des Gravieres, élargissement de la voie et création d'un trottoir.
- Rue de Maupertuis, création d'un trottoir depuis le croisement de la rue des Pins jusqu'au trottoir existant. Une zone de stationne-

ment sera aménagée dans le prolongement de ce nouveau trottoir.

La largeur de la chaussée sera réduite à 6 mètres.

AMÉNAGEMENTS

La rue Dominique Ancemot sera dotée de bancs en pierre.

Des trottoirs seront refaits ou installés en divers points de la ville. La mairie et l'église recevront enfin un nouvel escalier avec une rampe d'accès pour handicapés.

LA RUE DES CAPUCINS

C'est une voie « *sivomale* », c'est-à-dire à la charge du SIVOM. Sa réfection est urgente, vu son état de délabrement avancé, mais il faudra étaler les travaux sur 3 années en raison du coût élevé des travaux et d'un problème de changement de domanialité exposé dans le présent bulletin à la page 12.

L'ENTRETIEN COURANT

Un programme de réparation des trottoirs et de la voirie est réalisé par la DDE de manière à limiter la dégradation des surfaces.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- La rue Roger Salengro et la rue Jean Zay seront terminées à la mi-juin.
- L'impasse du Lion d'Or recevra son éclairage à la mi-juin.



Des fils disgracieux appelés à disparaître

- Pour le nouveau lotissement Au dessus de la Côte, l'installation de l'éclairage interviendra après construction de la moitié des pavillons.
- Un renforcement ponctuel de l'éclairage sera fait dans certains lieux sombres (parking de la rue du Prêche, par exemple).

LES RÉSEAUX

- Place de la République, les réseaux d'eau potable et d'assainissement seront entièrement repris.
- Dans la rue Félix Léchenet, les canalisations d'eau potable seront mises en conformité et le réseau étendu. Le réseau d'assainissement sera également prolongé.

JACQUES GRELET

Une salle de gym pour le collège

Le collège terminé, il manquait encore une salle pour accueillir les cours de sport. Les élèves doivent en effet utiliser soit la salle omnisports de la commune (au parc des Capucins), soit le gymnase de l'ancien collège, rue Anatole France. Une situation

peu pratique, car les temps de déplacement sont excessivement longs pour les élèves.

Le département a donc décidé de financer une salle de sport à proximité immédiate du collège rénové. Cette réalisation a pris un peu de retard en raison d'un appel d'offres

infructueux, puis de conditions climatiques exceptionnellement humides de ces derniers mois. Mais les travaux sont désormais en bonne voie et l'ouverture de la salle est envisagée janvier 2002.

Petit guide du tri

Is-sur-Tille et les communes du canton vont bientôt rejoindre le bataillon grossissant des collectivités qui pratiquent le tri sélectif des déchets ménagers. Si les raisons d'une telle conversion paraissent évidentes à tout le monde, ses modalités d'application demanderont quelques explications.



Une publication pour promouvoir le tri

Ca y est, le tri annoncé depuis de longues années va se concrétiser pour les habitants du SMOM d'Is-sur-Tille (23 632 habitants) dès septembre.

Is ci et là a déjà longuement traité de ce problème dans son numéro de janvier 2001 (page 8).

Le passage à la collecte sélective implique une bonne connaissance par chacun de nous des gestes essentiels à son bon déroulement. L'enjeu est non seulement la préservation de notre environnement, mais également le coût économique du traitement des déchets, que les usagers que nous sommes n'ont nullement intérêt à laisser s'envoler.

Le SMOM va donc prochainement faire une large publicité à cette pratique du tri que nous devons collectivement mettre en place dans les mois qui viennent. Des ambassadeurs du tri passeront dans tous les foyers pour donner les explications de base et répondre aux questions. Une revue, « Tri avenir »,

sera diffusée gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du secteur concerné pour conforter cette culture commune du tri volontaire. Lorsque les caissettes de couleurs seront gracieusement mises à la disposition des usagers, chacun devra avoir la notion de leur utilité respective. Le bulletin municipal participe à sa manière à cet effort de communication en publiant en dernière page de couverture un tableau simplifié des gestes à acquiescer.

UN ACHAT ÉCOLOGIQUE

Le compostage individuel est une solution judicieuse au problème de l'accumulation des déchets d'origine végétale (épluchures, produit de la tonte du gazon, feuilles mortes). Le SMOM propose à la vente, à un prix réduit, des composteurs en matière plastique d'une capacité de 300, 600 ou 900 litres. Pour toute commande, s'adresser au SMOM à Is-sur-Tille.

**SYNDICAT MIXTE DES
ORDURES MÉNAGÈRES**

7 rue Félix Léchenet
21120 Is-sur-Tille

☎ 03 80 95 21 10,
☎ 03 80 95 20 21



Pour produire soi-même un terreau de haute qualité fertilisante : un composteur proposé par le SMOM.



Médicaments : le *bon* réflexe

Que faire des médicaments qui restent après un traitement prescrit par son médecin ?

La pire des choses est de les laisser s'entasser au fond d'un placard ou d'une armoire à pharmacie.

Le bon réflexe consiste à

rapporter chez son pharmacien les médicaments non utilisés ainsi que les emballages vides. Une filière de collecte appelée CYCLAMED se charge de leur trouver l'utilisation la plus appropriée : les emballages vides et les médicaments périmés seront acheminés vers un incinérateur pour une valorisation énergétique. Les médicaments non périmés seront transmis à des associations humanitaires.

...et des collectes

LES ENCOMBRANTS

La Communauté des 3 Rivières se charge de la collecte des encombrants une fois par mois : cuisinières, sommiers, vieux meubles, etc. Il convient de ne pas confondre ce service avec le ramassage des déchets. En aucun cas les particuliers ne doivent se débarrasser à cette occasion d'objets très lourds, de produits toxiques ou dangereux, de végétaux ni de gravats, etc, qui relèvent de la déchetterie, située rue du Triage, dans la zone artisanale.

LES DÉCHETS VERTS : VIGILANCE !

La déchetterie est un point d'apport volontaire des déchets, mais elle est soumise néanmoins à certaines règles que tous les utilisateurs doivent connaître et respecter. En particulier, les ordures ménagères non triées ne sont pas acceptées. Pour ce qui concerne les déchets verts, la plus grande vigilance est demandée de la part des usagers qui ne doivent en aucun cas mêler d'autres déchets aux rebuts d'origine végétale. Les pièces métalliques,

surtout, peuvent occasionner des dégâts importants dans les broyeurs qui réduisent les végétaux en pulpe. Chaque incident de ce genre occasionne un surcoût important que le SMOM doit assumer, et chacun aura compris qu'en dernier ressort, ce que paye le SMOM, ce sont les contribuables qui l'ont à leur charge...

Les personnes de plus de 70 ans ou en invalidité permanente ou temporaire peuvent bénéficier d'un ramassage de leurs déchets verts, mais une inscription préalable à la mairie est nécessaire.

Déchets verts : calendrier des ramassages

lundi 21 mai	lundi 20 août
mardi 5 juin	lundi 3 septembre
lundi 18 juin	lundi 17 septembre
lundi 9 juillet	lundi 8 octobre
lundi 23 juillet	lundi 22 octobre
lundi 6 août	



Un accès plus facile à la benne des gravats

DÉVERSER LES BENNES, C'EST (ENFIN) POSSIBLE

Suite aux plaintes de très nombreux usagers et à la demande de la commune d'Is-sur-Tille, le SMOM a fait arasé la murette qui empêchait le basculement direct des gravats dans la benne depuis une remorque.

Un rail de sécurité remplacera l'ouvrage de maçonnerie.

Pour les autres types de déchets, les murettes ont été abaissées, mais elles devront subsister de manière à rester conforme aux normes de sécurité en vigueur.

MICHEL GASNIER

La collecte des déchets...

ici et là

La moyenne des ordures ménagères collectées chaque année en France s'élève à 392 kg par habitant.

La quasi-totalité des communes offrent au moins une collecte sélective à leurs habitants, en général le verre. Mais si 9 Français sur 10 ont la possibilité de séparer le verre des autres déchets, ils sont 7 sur 10 à pouvoir se débarrasser à part de leurs encombrants, 6 à pouvoir le faire pour le papier et seulement 4 pour les plastiques.

Le tri préalable et le ramassage au porte à porte se mettent en place peu à peu, avec une obligation d'atteindre le taux de 100% des ménages en 2002. Cette collecte sélective concerne 4 Français sur 10, à raison d'un ramassage hebdomadaire le plus souvent. La collecte non sélective (ordures ménagères en mélange)

à lieu en général une fois par semaine en zone rurale contre trois fois en zone urbaine.

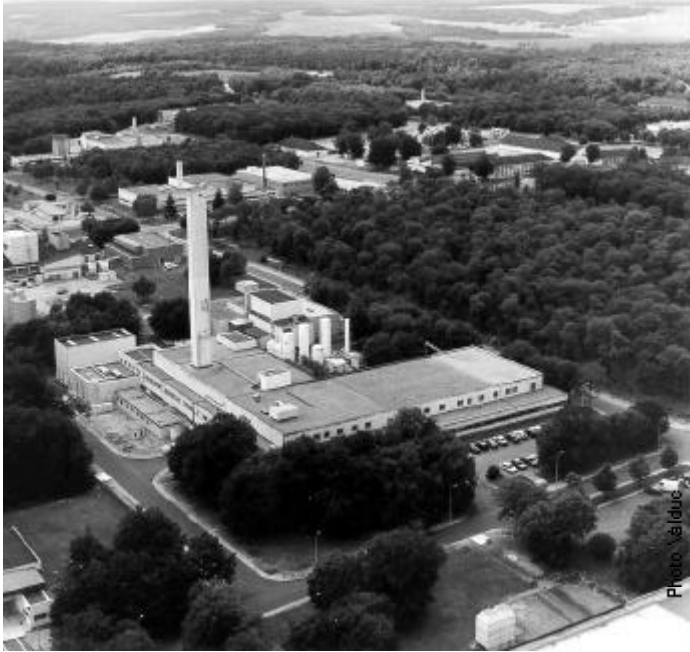
Qui ramasse ?

En France, une moyenne de 7 communes sur 10 transfèrent l'ensemble de leur compétence déchets à un groupement intercommunal.

C'est le cas d'Is-sur-Tille, qui fait partie d'un regroupement de communes des cantons d'Is, Selongey, Grancey-le-Château, Fontaine Française et Champlitte auquel se joignent les communes de Savigny-le-Sec, Clénay et Brognon, soit 23 632 habitants en tout. Le coût moyen de la collecte et du traitement s'établit à 1 050 francs la tonne, soit environ 300 francs par habitant. Les déchets ne sont plus incinérés à Is-sur-Tille mais transportés à la décharge de Drambon, près de Pontailler.

La SEIVA

une structure d'information indépendante sur le CEA de Valduc



Le CEA
Valduc

Pourquoi une telle structure ? Pour répondre à la demande d'informations de la population, en 1981, les *Commissions locales d'information* (CLI) ont été créées par une circulaire ministérielle près des installations nucléaires civiles françaises.

Sur le modèle des CLI, à l'initiative du préfet de Bourgogne, Jacques Barel, et du directeur de Valduc, Alain Gourod, la SEIVA, structure d'échange et d'information sur Valduc, a été mise en place en 1996 pour répondre aux interrogations sur l'impact environnemental et économique du centre CEA de Valduc et favoriser la communication avec ce centre nucléaire.

La SEIVA est la seule CLI en France dont l'objet est une Installation Nucléaire de Base Secrète, elle est membre des commissions locales d'information.

Indépendante, elle emploie un ingénieur chargé de mission, Catherine Saut, et une secrétaire à mi-temps, Muriel Cardinaël. Pour

remplir ses missions, elle dispose d'un budget annuel de 380 KF principalement fourni par le Conseil Général de Côte-d'Or et le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

Association loi de 1901, elle compte 41 membres et associés répartis en 4 groupes :

- Les élus locaux (maires, conseillers généraux dont Henri Constant, conseiller général du canton d'Is-sur-tille) ;

- Les représentants d'organismes (CEA, DDASS, DIREN, DRIRE, DDIS, DDAF, conseils général et

régional, médias locaux, associations de protection de la nature, ...) ;

- Les personnalités choisies pour leurs compétences scientifiques, dont le Président Gérard Niquet, professeur de physique à l'Université de Bourgogne ;

- Les membres associés dont Michel Maillot, maire d'Is-sur-Tille.

LES MISSIONS DE LA SEIVA

Les missions de la SEIVA sont l'information et les expertises indépendantes.

La SEIVA réserve une partie importante de son budget pour effectuer ses propres analyses du marquage radioactif de l'environnement.

En 2000, des lichens ont par exemple été analysés par un laboratoire allemand pour tenter d'établir l'historique des rejets effectués. Un suivi des eaux potables est également effectué depuis 1996. Depuis cette date également, des champignons, des poissons, des sédiments prélevés aux alentours ou à l'intérieur de Valduc ont ainsi été analysés. Dans ces études, on recherche le

tritium, radioélément principal rejeté par le CEA/Valduc, mais aussi d'autres radioéléments artificiels et naturels susceptibles d'être présents (*césium de Tchernobyl, plutonium, etc...*).

Ces analyses ont différents objectifs : vérifier par comparaison que les données sur le suivi de l'environnement effectué par Valduc sont crédibles, mieux appréhender les mécanismes de transfert du tritium à l'environnement, disposer de résultats nouveaux et précis sur l'impact des rejets du centre sur l'environnement, car le suivi réglementaire imposé par l'Etat s'attache uniquement au respect des normes en vigueur.

Pour permettre un dialogue avec le CEA, des rencontres sont mises en place :

- Des réunions des commissions de la SEIVA et des réunions plénières où le CEA répond directement aux questions des membres : déchets, rejets, sécurité, comité d'hygiène et sécurité, impact économique...



Pour plus de transparence :
une information indépendante
(publication disponible à la mairie)

• Des visites du centre permettant d'appréhender le fonctionnement et les moyens de sécurité mis en œuvre.

LES MOYENS D'INFORMATION

Savoir & Comprendre, bulletin triannuel édité par la SEIVA, reprend les résultats des analyses et consacre des dossiers à différents thèmes du nucléaire.

Savoir & Comprendre est dispo-

nible à la mairie d'Is-sur-Tille et sur le site Internet <http://www.asn.gouv.fr/cli/regions/dijon>. Les personnes intéressées peuvent le recevoir gratuitement sur simple demande.

À la SEIVA, un fonds documentaire sur le nucléaire est disponible en consultation, ainsi qu'une base de données sur le suivi de l'environnement effectué par Valduc et le Ministère de la Santé. Pour poursuivre la mission d'information, des

conférences gratuites sont organisées avec des spécialistes (*épidémiologistes, écotoxicologues, médecins*).

CATHERINE SAUT

Chargée de mission à la SEIVA

Contactez la SEIVA :
☎ 03 80 29 41 36

Jeunesse, santé, droits des familles,...

Comment s'informer

Le CIDFF 21 (*Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Côte-d'Or*) développe ses services et offre, depuis un peu plus d'une année, une permanence mensuelle à Is-sur-Tille (*détails ci-dessous*).

Cet effort d'information d'un large public poursuit quelques objectifs clairs :

- Un accès au droit pour tous, gratuit et confidentiel.
- L'information des jeunes sur leurs droits et obligations.
- Une prévention de santé pour tous les membres de la famille.
- Un accompagnement des deux membres du couple dans leurs difficultés.

La ville d'Is-sur-Tille accueille ainsi la première permanence décentralisée du département, les autres centres d'information étant tous situés dans l'agglomération dijonnaise. Pendant la première année de fonctionnement, le bureau de la salle Charbonnel a permis de recevoir une petite vingtaine de personnes en tout, ce qui tend à montrer que ce service a une vérita-

ble utilité sociale. D'ailleurs, lors de sa dernière assemblée générale, le CIDFF a envisagé de rendre hebdomadaire sa permanence dans notre ville.

Bien que les femmes soient le public visé prioritairement par ce réseau national d'information, beaucoup d'autres catégories de la population peuvent trouver un conseil juridique en cas de difficulté. C'est le cas des jeunes, par exemple, et de toute personne confrontée à un problème ayant trait à la contraception, la consommation de tabac, d'alcool ou de drogue. La médiation familiale est aussi une orientation décidée par l'assemblée générale du CIDFF, avec le souci de rendre les conditions d'une séparation les moins pénalisantes possibles, surtout pour les enfants.

La représentante du CIDFF qui assure l'accueil du public à Is-sur-Tille a une formation de juriste. Outre les conseils qu'elle peut dispenser, elle saura aussi, le cas échéant, orienter les personnes vers un autre service compétent.

Une permanence à connaître, mais aussi à faire connaître autour



Le CIDFF :
à l'écoute d'un
large public

de soi. N'hésitez pas à vous déplacer, vous serez écouté, entendu et accompagné dans les difficultés que vous rencontrez.

ANNE-MARIE PESCAYRE
Présidente du CIDFF

**Permanence du CIDFF
à Is-sur-Tille :
Le 1^{er} mercredi
de chaque mois
(jour de marché)
de 14 h 30 à 17 h 30.**

La nouvelle équipe municipale

Les élections municipales du 11 mars ont conduit à la constitution d'un bureau municipal composé du maire, de ses adjoints et de conseillers délégués. Nous vous présentons la liste de ceux et celles qui seront vos interlocuteurs pendant cette mandature, la liste complète de tous les élus et des différentes commissions progressivement mises en place.

Les 27 conseillers municipaux et leurs fonctions

LE MAIRE ET LES ADJOINTS :

Michel MAILLOT, maire, chargé des affaires économiques et de l'intercommunalité
 François THIBAUT, 1^{er} adjoint, chargé des affaires sociales
 Nicole TERRIOT, adjointe au budget et aux finances
 Christian BAUJARD, adjoint à la communication
 Antonin BOLLET, adjoint aux bâtiments et aux espaces verts
 Henri GAUDÉ, adjoint à l'animation, aux sports et à la culture
 Michel GASNIER, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement
 Jacques GRELET, adjoint à la voirie et aux réseaux
 Jean-Marc COLLET, adjoint à l'enfance et à la jeunesse

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Mireille ROUSSELET, chargée des affaires sociales
 Annie GIGON, chargée de l'urbanisme
 Dominique LETOUZEY, chargée de la culture
 Bruno LÉON, chargé du budget et des affaires scolaires
 Danièle BOURGEOIS, chargée de l'action dans les quartiers

LES CONSEILLERS :

Marc DUCHAMP	Claude MARCEAU
Monique BIGEARD	Henri CONSTANT
Claudette CORMILLOT	Line SAUCY
Patrick TISSERAND	Maurice DESBOIS
Agnès DEMANGEON	Christiane BRUNEL
Christelle JEAUGEY	Valérie FERBER

Le bureau municipal élargi



Michel MAILLOT



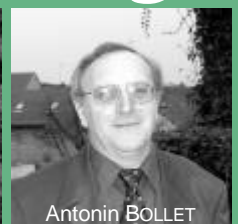
François THIBAUT



Nicole TERRIOT



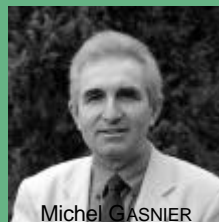
Christian BAUJARD



Antonin BOLLET



Henri GAUDÉ



Michel GASNIER



Jacques GRELET



Jean-Marc COLLET



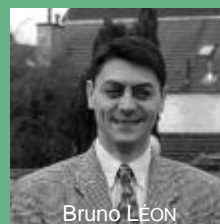
Mireille ROUSSELET



Annie GIGON



Dominique LETOUZEY



Bruno LÉON



Danièle BOURGEOIS

Les
conseillers
délégués

Les commissions municipales

Le maire est président de droit de toutes les commissions municipales. Il est représenté dans chacune d'entre elle par un(e) vice-président(e). Chacune de ces

commissions constituera des groupes de projets ouverts très largement aux habitants d'Is-sur-Tille. Si vous désirez faire partie de l'une ou l'autre de ces commissions, vous devrez vous inscrire à la mairie. La date limite

des inscriptions est fixée au 15 juin 2001. La liste qui suit n'est pas définitive, d'autres groupes de projets pourront être créés par la suite.

AFFAIRES SOCIALES, SÉCURITÉ, VIE DES QUARTIERS

François THIBAUT (*vice-président*), Jean-Marc COLLET, Mireille ROUSSELET, Danièle BOURGEOIS, Line SAUCY.

- Groupes de projets :
- Coordination des affaires sociales

FINANCES ET BUDGET

Nicole TERRIOT (*vice-présidente*), François THIBAUT, Claudette CORMILLOT, Bruno LÉON, Claude MARCEAU.

- Groupes de projets :
- étude comparée de la TEOMet de la redevance
 - mise en place de la communauté de communes

AFFAIRES ÉCONOMIQUES & INTERCOMMUNALITÉ

Marc DUCHAMP (*vice-président*), Annie GIGON, Bruno LÉON, Lucette LEBEUF, Henri CONSTANT

- Groupes de projets :
- mise en place de l'intercommunalité
 - relations avec l'Entente commerciale et le club Entreprendre

RÉSEAUX & VOIRIE

Jacques GRELET (*vice-président*), Michel GASNIER, Antonin BOLLET, Danièle BOURGEOIS, Maurice DESBOIS

- Groupes de projets :
- programmes voirie, éclairage public
 - programme eau potable et assainissement
 - renouvellement de l'affermage pour l'eau et l'assainissement

BÂTIMENTS, ESPACES VERTS

Antonin BOLLET (*vice-président*), Jacques GRELET, Michel GASNIER, Danièle BOURGEOIS, Claude MARCEAU.

- Groupes de projets :
- aménagement du château

ENFANCE, JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES

Jean-Marc COLLET (*vice-président*), Bruno LÉON, Monique BIGEARD, Agnès DEMANGEON, Valérie FERBER.

- Groupes de projets :
- CEL (*Contrat éducatif local*), Contrat temps libres
 - groupe de pilotage enfance-jeunesse
 - halte-garderie, centre de loisirs
 - Suivi et développement du secteur jeunes
 - mise en place du restaurant scolaire.

URBANISME, ENVIRONNEMENT, GESTION DES DÉCHETS

Michel GASNIER (*vice-président*), Annie GIGON, Jacques GRELET, Antonin BOLLET, Henri CONSTANT.

- Groupes de projets :
- ZPPAUP
 - rue Gambetta
 - aménagement des espaces autour du château
 - tri sélectif des déchets
 - chemins communaux

COMMUNICATION

Christian BAUJARD (*vice-président*), Marc DUCHAMP, Dominique LETOUZEY, Jean-Marc COLLET, Christiane BRUNEL.

- Groupes de projets :
- le bulletin municipal
 - le site Internet
 - le tourisme

ANIMATION, SPORT, CULTURE

Henri GAUDÉ (*vice-président*), Dominique LETOUZEY, Monique BIGEARD, Christelle JEAUGEY, Christiane BRUNEL

- Groupes de projets :
- attribution des salles
 - VTHR (*Vidéo transmission à haute résolution*)
 - aménagement de la plaine de jeux
 - salle de cinéma
 - scène de la salle des Capucins
 - aménagement du complexe des sports mécaniques de terre

Plaidoyer pour changer de route...

Le comptage des véhicules dans l'agglomération d'Is-sur-Tille confirme ce que tout le monde sait depuis longtemps : la circulation départementale s'effectue le long de l'axe route de Châtillon — rue Marie Estivalet — rue des Capucins — route de Dijon. En témoignent le nombre de véhicules de toutes catégories qui empruntent cette voie et le piteux état de la rue des Capucins, conçue et construite à l'origine pour des véhicules ne dépassant pas 3,5 tonnes, alors que les poids lourds qui suivent ce trajet dépassent souvent les 35 tonnes. Officiellement, la voie qui porte l'estampille du département est celle qui passe au centre ville (rue Pasteur, rue Dominique Ancemot et rue Bouchu).

C'est une situation bien évidemment anormale, que la commune s'efforce de corriger en négociant avec le département un changement de domanialité qui ferait correspondre le classement des voies avec la

réalité sur le terrain.

Ce qui complique le problème, c'est que cette voie a été confiée au SIVOM voilà une dizaine d'années, et que le SIVOM n'a guère brillé depuis lors par son dynamisme en matière d'entretien et de rénovation de la voirie intercommunale... Un état de fait qui devrait changer maintenant qu'une étude a été réalisée sur l'état des routes dans le périmètre du canton. Un plan de rénovation de la rue des Capucins a été adopté et sera réalisé, quel que soit l'avancement du dossier de changement de domanialité. En voici les échéances :

2001 : reprise du giratoire de la rue Marie Estivalet (le rond-point du collège).

2002 : réparation de la rue des Capucins, du bief des Courtines au rond-point du collège.

2003 : réfection de la portion entre le bief des Courtines et le carrefour de la rue Bouchu.

2004 : rue Marie Estivalet

À la difficulté du dossier adminis-

tratif s'ajoute la lourdeur des travaux à réaliser, car il faudra bien évidemment reprendre les réseaux souterrains (eaux pluviales, eau potable et assainissement) et enterrer les réseaux aériens (électricité, éclairage public et télécom) avant d'entreprendre toute rénovation de surface. Ville, canton, département... une fois de plus, l'imbrication des dossiers se vérifie et rien ne pourra se faire sans une concertation qui dépasse les limites de notre commune.

Comptage journalier des véhicules, année 2000

• RD959 (Route de Châtillon), en direction du centre :

Tous véhicules :	2019
Véhicules légers :	1865
Poids lourds :	154

• RD903 (Route de Dijon), en direction de Dijon :

Tous véhicules :	2197
Véhicules légers :	2023
Poids lourds :	174

Notes d'été

Comme chaque année, un stage musical se tiendra à Is-sur-Tille, entre le 2 et le 7 juillet. Il s'adresse à des instrumentistes non-débutants provenant de tout le département.

Cette semaine de pratique soutenue pour les musiciens sera ponctuée par des auditions publiques et deux concerts (*voir calendrier page 13*).

Les stagiaires sont hébergés chez l'habitant. Les organisateurs sont à la recherche de familles d'accueil. Si vous désirez accueillir un élève ou un professeur pendant cette période, contactez Ghislaine Guinet, 15 rue George Serraz à Is-sur-Tille (S 03 80 95 27 42).

Un repas pour tous les anciens

Que certaines personnes âgées soient écartées du traditionnel repas des anciens paraît tout-à-fait anormal. C'est pourtant ce qui se passe parfois avec les habitants de la

commune de plus de 65 ans qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales.

Ces personnes peuvent s'inscrire à la mairie et seront alors normalement contactées pour bénéficier de cet événement convivial qui rythme la vie de notre commune.

Des livres bien casés

La bibliothèque municipale a pris possession des nouveaux locaux qui lui sont réservés dans l'Espace Carnot. Les heures d'ouverture sont les suivantes :

Le mercredi, de 14 à 18 heures

Le samedi, de 14 à 17 heures

De nouvelles heures d'ouverture

sont envisagées, de manière à faciliter l'accès des livres au plus grand nombre d'utilisateurs.





Inédit Les années cinoche

Un grand spectacle à Is-sur-Tille

Une première à Is-sur-Tille ! Six associations faisant partie de l'OMC (Office municipal de la culture) travaillent ensemble à la préparation d'un spectacle commun sur le thème des « années cinoche ».

Sur des musiques de films, du début du cinéma à nos jours, elles proposent un enchaînement de

scènes de théâtre, de danse classique et modern'jazz pour faire revivre un siècle de cinéma : muet, western, fantastique, aventures, dessins animés, romantiques...

Pas de bande-son, la musique sera jouée par la *Lyre Vald'Is*. La mise en scène est assurée par le *Théâtre des trois Rivières* et les choréographies sont réalisées par *Arabesque* pour le

modern'jazz et l'association issoise *Les Amis de la danse classique* pour le classique.

Deux représentations sont prévues à la salle des Capucins :

- Le samedi 30 juin 2001 à 20 h 30
- Le dimanche 1^{er} juillet 2001 à 16 h

Petit calendrier des manifestations de l'été 2001 à Is

É T É

• Centre social, accueil à la journée ou à la demi journée au sein du centre de loisirs, les activités proposées associent le plaisir et la découverte : mini camps

S 03 80 95 18 17

• GV Marche Vivald'Is, marche tous les mardis matin à 8 h, parking des Capucins

• La bibliothèque municipale propose des ouvertures exceptionnelles aux associations pendant les vacances d'août,

S Thérèse BOILLOT
03 80 95 16 87

J u i n

• 4 : *Cyclo club*, 11^e Randonnée du Val d'Is, 3 parcours route : 35, 65 et 100 km, 1 circuit VTT de 40 km, inscriptions de 6 h 45 à 9 h 30 S Bernard POULET
03 80 95 20 66

• 16 et 17 : *Les 3 Chouettes*, exposition de travaux d'élèves (adultes) calligraphie et sculpture, salle Charbonnel, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h • S 03 80 95 18 88

• 16 : *Théâtre des 3 Rivières*, présentation des ateliers enfants, salle des Capucins, création, fabrication de marionnettes • S Lise BERNADET
03 80 95 37 61

• À partir du 17 : Saison du Train touristique des Lavières, de 15 h à 19 h

• 24 : *Arabesque*, Gala de Danse de l'école de danse Hélène BOYON
16 h 30, salle des Capucins •

S 03 80 95 22 21

J u i l l e t

• 1^{er} : *Amicale des Sapeurs pompiers d'Is*, 4^e jeux Inter 18, stade des Capucins

• 5 : Concert de jazz à la salle des Capucins (20 h30)

• 7 : Concert de fin de stage de musique, salle des Capucins (15h)

• 7 : Concours de pétanque, site des Lavières

• 14 : Fête nationale

A o û t

• 8 : concert à l'Église Saint-Léger à Is-sur-Tille, à 20 h 30, Orgue et Trompettes de Rouen, *association pour l'Orgue d'Is*

• 18-19 : *CKCBI et ASA Terre Issoise*, coupe de France de cross-car

S e p t e m b r e

• 9 : Championnat de *Moto-cross* de Bourgogne, Championnat de l'Est

• 22-23 : Exposition « *Éclat de verre* », *association pour l'Orgue d'Is*, aux Capucins

Croisade de printemps



C'est l'espace qui sera le fil conducteur de la fête de cette année. Le dimanche 20 mai à partir de 14 heures, un défilé de cerfs-volants parcourra la ville jusqu'au parc des Capucins. Les arbres vénérables qui bordent le bief et la rivière feront de leurs branches centenaires une ovation immobile

Ce onzième Festival des mots-croisés dans notre ville accueille le championnat francophone, qui ne revient dans nos murs qu'une année sur trois.

Le sérieux de compétitions bien établies fera une fois de plus bon ménage avec l'esprit de la fête. Mais l'édition 2001 du festival sera aussi marquée par la nouveauté. Mode d'emploi à l'usage des visiteurs.

aux évolutions colorées des oiseaux de papier et de tissu ordonnées par le maître de cérémonie, Nasser Omar. Champion du monde de cerfs-volants de combat, cet Afghan d'origine parcourt la France avec son spectacle aérien, un train de plusieurs milliers de modèles de formes et d'origines variées.

Au sol, la salle des sports abritera un salon très *science fiction* avec une exposition d'objets, maquettes, jouets et livres en rapport avec ce thème. En particulier, le monde de *Star Wars* sera recréé par *Hobby One*, une association qui regroupe les passionnés des films cultes de George Lucas. Le club d'astronomie d'Is-sur-Tille nous proposera un planétarium. De quoi avoir pour longtemps la tête dans les étoiles... et de la garder tout aussi haut avec la grille géante de mots croisés dont le thème retenu cette année par Jean Rossat est *2001, Odyssée de l'espace*.

En marge du spectacle d'Omar Nasser, les enfants pourront s'exer-

Le programme

VENDREDI 18 MAI

20 h 00 : *Tournoi des 3 Rivières*, salle de l'Orangerie

Cette épreuve est ouverte à tous les cruciverbistes habitant dans le Pays des 3 Rivières (cantons d'Is-sur-Tille, Selongey et Grancey-le-Château).

SAMEDI 19 MAI

Matin : Accueil des candidats à la salle des Capucins

11 h : *Inauguration*

13 h à 15 h : *Championnat Francophone*.

16 h à 18 h : *Tournoi des Collèges*. Un nouveau tournoi qui permettra à des équipes d'élèves de 5^e de défendre les couleurs de leur classe et de leur collège respectifs (Collège Paul Fort d'Is-sur-Tille; Collège Champ Lumière de Selongey)

18 h : remise des prix

20 h : *Soirée mots croisés* animée par Jean Rossat, ouverte à tous. Buffet (payant). **LE CARRÉ D'AS** avec les champions belge, canadien, français et suisse.

DIMANCHE 20 MAI

9 h 30 à 11 h 30 : Sélection du Tournoi de Bourgogne

14 h à 16 h 30 : Tournoi de Bourgogne

17 h : Remise des prix

FÊTE POPULAIRE sur le site des Capucins à partir de 14 h :

Festival de cerfs-volants avec Nasser-volant, champion du monde de la spécialité

Toute la journée de dimanche : Planétarium et collection de cerfs-volants et d'objets sur le thème de l'espace. Manèges et attractions pour les enfants.

cer à fabriquer eux-mêmes des cerfs-volants dès le dimanche matin. D'autres modèles seront exposés à la salle omnisports, ou proposés à la vente.

LES JEUNES CROISENT LES MOTS

La compétition qui sera l'objet de toutes les curiosités cette année sera le Tournoi des collèves, le samedi après-midi dans la salle des Capucins. Seize équipes de deux élèves de cinquième des collèves d'Is-sur-Tille et de Selongey s'affronteront en public sur des grilles de grande taille, exactement comme leurs aînés des Tournois de Bourgogne et des 3 Rivières. Tous les ingrédients du suspense seront réunis pour tenir le public en haleine : candidats de qualité issus d'une épreuve de sélection, temps limité, possibilité donnée à une équipe qui a terminé sa grille d'arrêter la partie, mais obligation pour cette équipe d'avoir réalisé un sans faute... sous peine de disqualification.

Par trois fois cette année le Festival offrira au public ces moments d'une rare intensité qui permettent d'assister à la confirmation ou à l'émergence de véritables champions : le vendredi soir (Tournoi des 3 Rivières), le samedi après-midi (Tournoi des collèves) et le dimanche après-midi (Tournoi de Bourgogne). Nous ne pouvons que vous recommander d'être présents... comme toujours, le charme très particulier de ce genre de compétition ne manquera pas de s'exercer sur le public.

UN CARRÉ D'AS

Le samedi soir, une soirée des mots croisés sera l'occasion de résoudre ensemble, loin du stress des concours, une grille composée par Jean Rossat. Le spectacle sera assuré par quatre champions représentant la Suisse, la Belgique et le Québec en plus de notre pays, et ils se mesureront dans une joute amicale en trois manches. Les trois



UN FESTIVAL POUR TROIS VILLES EN DEUX LETTRES

Le Festival francophone (épreuve internationale, sur table) a lieu alternativement dans chacune des trois villes associées : Ay, Eu et Is.

C'est Is-sur-Tille qui accueille cette compétition en 2001, après l'avoir organisé en 1998. C'est toujours à l'occasion du festival francophone (le « grand » festival) que la grille géante (3600 cases) fait son apparition très remarquée.

Le Festival régional a lieu tous les ans dans chacune des trois villes. Le Tournoi de Bourgogne aura lieu à Is-sur-Tille, comme chaque année depuis 1993. Le Tournoi des 3 Rivières a été créé en 1999, le Concours des collèves en 1990.

TROIS ASSOCIATIONS POUR UN FESTIVAL

L'association En 2 lettres regroupe les trois villes unie par le festival qu'elles organisent conjointement.

L'association Is mots croisés est chargée depuis 1995 d'organiser chaque année le Festival dans notre ville.

Enfin, une association locale de cruciverbistes est née en l'an 2000. Rassemblant une dizaine de passionnés de la petite grille, elle apporte une aide logistique à l'organisation des concours.



européens auront été désignés par le concours francophone du samedi après-midi. Quant au Québécois, il s'agira de Yves Saint-Hilaire, qui avait rencontré le champion français de Fontaine-lès-Dijon Bernard Monnet au Canada en novembre 1999 dans un challenge dont le bulletin s'est fait l'écho... (*Is ci et là* n° 11, janvier 2000, page 22).

JOURS DE FOIRE

Le centre ville sera en fête également, avec la traditionnelle foire de printemps qui aura lieu le samedi et le dimanche. En plus d'une brioche

party et des promotions offertes dans les commerces ouverts les deux jours, des louis d'or pourront être gagnés et le public pourra assister à des parades de rue.

Is-sur-Tille s'apprête donc à renouer avec une tradition qui avait marqué le pas ces dernières années, et proposera, comme lors des jeunes années du Festival des mots croisés, une mobilisation importante de toutes les énergies pour faire de cet événement un succès à l'échelle de la commune.



ENTENTE COMMERCIALE ISSOISE

*Commerçants dynamiques,
prix attractifs, service
de qualité, cadre agréable*

FOIRE DE PRINTEMPS À IS-SUR-TILLE

Samedi 19 et dimanche 20 mai

PARADES DE RUE

BRIOCHE PARTY GRATUITE
PROMOTIONS

Chez vos commerçants,
des louis d'or à gagner

Un rêve construit pierre à pierre

Dire que les bénévoles sont les bâtisseurs des associations est un lieu commun. Pourtant, ce sont les adhérents d'une section du Réveil, fondée en 1958, qui ont construit le quillier de leurs mains... et créé une tradition locale vivace. Récit d'une épopée associative.



La construction du quillier en 1960. À l'arrière plan, l'ancienne salle du Réveil.

Pendant deux années, avant même que de pouvoir lancer la première boule sur une piste de béton, une vingtaine de bénévoles ont occupé leur temps libre à manier la truelle et le fil à plomb.

C'est Paul Chovrelat, président du Réveil à l'époque, qui fut l'initiateur de ce projet ambitieux, mais son financeur également : ce marchand de primeurs en gros, propriétaire du magasin UNA (actuellement Colruyt), n'hésita pas à mettre la main à la poche pour aider à concrétiser un rêve qui avait exalté les énergies d'un petit groupe de passionnés.

Mais quelle ne fut pas leur fierté

lorsqu'en 1960, ils purent inaugurer les plus belles pistes de Bourgogne ! La récompense de tant d'efforts arriva peu après, lorsqu'en 1963, puis en 1966, le Réveil fut en mesure d'accueillir le Championnat de France.

Au delà de ces débuts prometteurs, l'élan donné par les pères fondateurs sut perdurer. Leurs successeurs, encouragés par les bons résultats des adhérents, eurent à cœur de poursuivre le développement de l'association. La modernisation des installations s'avéra indispensable, et le bâtiment fut équipé d'un relevage automatique des quilles et d'un totalisateur électronique en 1972. La même année, le local fut agrandi pour

aménager un accueil plus convivial des joueurs et du public : chauffage de la salle et bar à l'entrée. Le remplacement des pistes en asphalte par un tapis synthétique en 1984 nécessita un emprunt que les adhérents durent rembourser sur leurs fonds propres, pendant cinq années... Puis le remplacement du système de relevage s'imposa en 1991. Il fallut installer un bloc sanitaires-vestiaires en 1995 et refaire un crépi défraîchi l'année suivante. C'est à l'occasion de ces derniers travaux que le quillier prit officiellement le nom de son fondateur, Paul Chovrelat.

Les communes d'Is-sur-Tille et Marcilly ont bien sûr accompagné la progression de cette section dynamique en octroyant régulièrement des subventions. Pourtant, la lutte perpétuelle pour la modernisation des installations semble marquer le pas depuis quelques années. Et la frustration ressentie par les membres de notre association provient du décalage entre les performances des joueurs locaux, qui s'affrontent aux plus grands clubs de niveau national et européen, et les contraintes d'un local devenu trop étroit, avec seulement deux pistes de quilles. La Fédération française de quilles a décrété, dès 1988, que seuls les clubs dotés de quatre pistes pouvaient prétendre évoluer en championnat de France. Le choix pour les joueurs d'Is et de Marcilly se posait donc entre le déclin au bénéfice de clubs mieux dotés et la rage de se battre en marge des plus grands. Le chemin suivi en fin de compte se mesure aux résultats obtenus ces dernières années (*voir encadré*), en dépit de conditions plutôt modestes...

Mais la plus grande fierté du club est d'avoir créé une école de quilles qui a assuré la relève et perpétué une tradition locale patiemment construite au fil des ans. Notre association, comme beaucoup d'autres, a une culture qui lui est propre, faite des caractères individuels qui la composent, mais aussi de l'expérience acquise en commun, dans les compétitions, au contact de clubs proches ou lointains, en France et à l'étranger.

Notre vœu est de préserver cet espace de développement collectif et individuel au sein des communes d'Is et de Marcilly, avec sa richesse, qui se nourrit de la rigueur d'une spécialité sportive exigeante et d'une ouverture sur l'extérieur.

Pour cela, nous pensons qu'un quillier de quatre pistes serait utile. Indispensable pour continuer de faire jeu égal avec les plus grands, il nous permettrait de garder beaucoup de jeunes au talent prometteur qui sont tentés d'aller voir ailleurs, là où les conditions matérielles

offrent une plus grande facilité d'accès aux équipements. Enfin, un quillier conforme aux exigences des grandes compétitions permettrait à notre club d'accueillir, comme en 1963 et 66, le championnat de France.

La boucle serait ainsi refermée et un cycle achevé, une tradition locale serait confortée et un mouvement lancé vers de nouvelles perspectives.

GILBERT FAIVRE

Président de la section quilles du Réveil

Les quilles en chiffres

La section quilles du Réveil compte 60 licenciés. Au niveau national, 41 clubs regroupent en tout un millier de pratiquants.

Il y a sept clubs en Côte-d'Or : Dijon, Foncegrive, Gevrey-Chambertin, Is/Marcilly-sur-Tille, Saint-Maurice-sur-Vingeanne, Selongey et Vernois-les-Vesvres. Seuls, Dijon et Selongey sont équipés d'un quillier de quatre pistes.

À part en Bourgogne, les quilles sont fortement implantées en Alsace. À l'étranger, c'est l'Allemagne qui compte le plus grand nombre de clubs, avec 180 000 licenciés. Les quilles sont aussi une tradition vivante en Roumanie, Serbie, Autriche, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, en Suisse...

Palmarès récent

Parmi les titres obtenus par le club en 2000, citons ceux de champion de France Junior à deux, champion de Bourgogne Junior à deux et champion de Bourgogne Honneur à six.

Depuis la création de la Coupe de France en 1999, la section quilles du Réveil a toujours été dans le carré final. En 1999, notre club s'est incliné en demi-finale à Colmar devant Strasbourg. En 2000, c'est encore Strasbourg qui nous élimine... en finale, cette fois, à Dijon.

La revanche du club devait sonner en 2001, puisque nous avons réussi l'exploit de battre Strasbourg en quart de finale. La finale, le samedi 14 avril, se tenait à Kaiserberg et c'est Selongey qui a emporté le titre.

Les quilles, proche parent du bowling.

Avec son homologue anglo-saxon, le jeu de quille

partage le lancer d'une boule sur une piste en direction de quilles à faire tomber avec un minimum de coups.

La comparaison ne va pas plus loin. Pour dix quilles au bowling, on n'en compte que neuf dans notre discipline, et le comptage des points et le nombre de lancers sont radicalement différents.

Une partie de quilles demande un total de 50 jets divisés en deux phases : le jeu plein, dans lequel toutes les quilles sont relevées à chaque fois après comptage des points, et le déblayage, qui exige que toutes les quilles soient abattues avant relevage.

Mais en compétition, on peut atteindre un total de quatre parties consécutives, c'est-à-dire 200 jets à effectuer en succession... et l'on comprendra les qualités physiques que demande une telle discipline, avec une gestion raisonnée de ses forces, une lutte contre le stress et ce combat perpétuel pour garder un haut degré de concentration. Un sport à part entière, que nous vous invitons à découvrir avec nous.



De g. à d. : J. Brayard, A. Rey, G. Jeandot, G. Cugniet, L. Rousselet, D. Huot. Devant : C. Dirand, J-C. Rousselet (1997)

Renseignements pratiques

On joue au quillier Paul Chovrelat, au stade du Réveil.

Équipement : chaussures de type baskets, tee-shirt, short.

Prix de la licence : 70 F (jeunes), 200 F (adultes).

L'école de quilles est ouverte pour les jeunes débutants le mercredi de 14 à 18 heures. Les adultes s'entraînent du lundi au vendredi jusqu'à 20 heures.

FINIE LA VIE DE CHATEAU...



Photo aérienne du château prise entre 1945 et 1954, avant la construction des bâtiments provisoires dans le prolongement de l'aile sud-est. Les quartiers sud de la ville n'existaient pas...

*"Ah! mon beau château
Ma tante tire, lire, lire,
Ah! mon beau château,
Ma tante tire, lire, lo.*

*Le nôtre est plus beau,
Ma tante tire, lire, lire,
Le nôtre est plus beau,
Ma tante tire, lire, lo.*

*Nous le détruirons,
Ma tante tire, lire,"*

Les échos familiers de la ronde enfantine s'envolent dans l'allee « des douches », chanson de toujours qui vient faire vibrer le cœur des « vieux », assis là, sur les bancs, à se

réchauffer au soleil de mai.

Mais, il est là, ce « beau château », tout près, chères petites filles, vous qui riez, insouciantes, dans votre cour de récréation, entre une leçon de vocabulaire et quelques suées à venir devant de récalcitrantes divisions... Et oui, il est là, tout près... Quelle chance : il en reste encore quelques intéressants vestiges ! Oh ! bien peu, il est vrai, par rapport à ce qu'il fut autrefois, à savoir une luxueuse demeure, qui reçut d'illustres visiteurs*1 et pour laquelle la municipalité a conçu fort heureusement l'idée d'une réhabilitation. Certes, nous ne retrouverons ni les salles d'apparat que fréquenta, peut-être, la

Marquise de Sévigné, ni le vaste parc avec ses nombreux arbres, ses jardins d'agrément, son bassin, sa serre, son orangerie, sa galerie bordée d'un portique...

C'est que, au cours des âges, la vocation de notre château a changé. École primaire il devint !...en 1928. Drôle d'idée, allez-vous penser... Hélas, trop tard pour revenir en arrière...et c'est bien dommage... Pour satisfaire votre curiosité, laissez-moi vous conter les faits.

1927 : Is-sur-Tille possède alors, dans le bâtiment actuel dit « École Carnot », une école de filles avec 130 élèves en trois classes et une école de garçons avec 140 élèves en

trois classes. Or un « boom » de la population scolaire est prévu : 35 à 40 élèves supplémentaires car la population issoise est en accroissement en raison de l'augmentation du trafic ferroviaire de la gare de triage et donc de l'arrivée de familles de cheminots (40 ménages prévus en 1928) dans les cités SNCF construites par la Compagnie des Chemins de fer de l'Est.

Pour que la rentrée scolaire à venir puisse se faire dans de bonnes conditions, des aménagements sont nécessaires : la municipalité est appelée à envisager d'urgence la création et l'ouverture de nouvelles salles de classe. Des avant-projets sont envisagés, détaillés, chiffrés... Nous possédons un extrait du Registre des délibérations du conseil municipal du 4 août 1927 : décision d'un agrandissement du groupe scolaire primaire prise sous la présidence du Maire, Monsieur Emile Guyon, entouré d'un conseil composé en partie d'agents de la Compagnie de l'Est.

Octobre 1927 : ouverture d'une classe mixte dans le local de la justice de paix (rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville).

7 décembre 1927 : lettre du maire à Monsieur le Directeur de la *Compagnie de chemins de fer de l'Est* à Paris pour une demande de subvention. Autre lettre adressée à Monsieur le Conseiller général du canton d'Is-sur-Tille à Lux pour lui demander d'user de ses hautes relations afin d'appuyer cette requête. (Bonne nouvelle annoncée au conseil municipal du 29 janvier 1931 : le Directeur de la *Compagnie de chemins de fer de l'Est* offre un versement annuel de 5 000 F pendant 15 ans... Autre bonne nouvelle, suite à une course aux subventions et aux appuis politiques : 274 290 F sont octroyés par un arrêté du 7 mars 1930 signé du ministre de l'Instruction publique et des Beaux arts).

17 février 1928 : délibération du conseil municipal qui accepte à l'unanimité une offre de vente du château à la ville d'Is-sur-Tille par son propriétaire.

2 juin 1928 : une promesse de vente est signée par monsieur Louis Edmond Mauger, propriétaire du château, et son épouse madame Alphonsine Leleu, pour une estima-

tion de 475 000 F.

15 juin 1928 : acte de vente. Acquisition par la ville d'Is-sur-Tille, par suite de déclaration d'utilité publique (arrêté de Monsieur le Préfet de la Côte-d'Or en date du 8 juin 1928) du château et de ses dépendances.

Ce qui est prévu : le transfert de l'école de garçons dans la propriété du château après l'aménagement de huit salles de classe pouvant recevoir 300 élèves, la construction d'un préau couvert avec water-closets et urinoirs et l'élévation d'un mur de clôture séparant l'école et la partie est du parc conservée par le propriétaire, sur laquelle il envisage de se faire construire un immeuble d'habitation (actuel bureau de poste)...

Il faudra attendre octobre 1930 pour que l'installation des garçons puisse se faire dans les classes du château. (Remarque : d'octobre 1928 à octobre 1930, trois classes de garçons fonctionneront à titre provisoire dans l'orangerie du château).

Octobre 1930 à octobre 2000 : ce que vous savez peut-être déjà... Château + orangerie : école primaire de garçons d'abord (à l'ouverture 203 élèves en cinq classes, avec en plus un Cours complémentaire ouvert depuis octobre 1928 : deux années d'enseignement général avec orientation professionnelle, 26 élèves en une classe). Puis école mixte après déménagement du Cours complémentaire*2 (devenu Collège d'enseignement général...

Etude de M^e P. GUIDOT, docteur en droit, avoué à Dijon, rue de la Préfecture, n° 45.

ACQUISITION

PAR LA VILLE D'IS-SUR-TILLE

par suite de déclaration d'utilité publique

DU

CHATEAU D'IS-SUR-TILLE

ET DÉPENDANCES

Extrait dressé et publié en conformité du paragraphe 1^{er} de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841, et des articles 16, 17, 18 et 19 de la même loi.

D'un acte passé en la forme administrative à la date du 15 juin 1928, enregistré :

Il appert que M. Louis-Edmond Mauger, propriétaire, et de lui assisté et autorisé de Mme Louise-Estelle-Alphonsine Leleu, son épouse, demeurant ensemble à Is-sur-Tille :

Ont cédé à la ville d'Is-sur-Tille, ce qui a été accepté par M. Emile Guyon, demeurant à Is-sur-Tille, agissant en sa qualité de maire et au nom et pour le compte de la ville d'Is-sur-Tille, et comme spécialement autorisée à ces fins par délibération du Conseil municipal de la dite ville d'Is-sur-Tille en date du 17 février 1928, et ensuite de l'arrêté de M. le préfet de la Côte-d'Or en date du 8 juin 1928, déclarant d'utilité publique la dite acquisition.

DÉSIGNATION

Le Château d'Is-sur-Tille comprenant :

Un rez-de-chaussée : lingerie, fumoir, salon, salle à manger, office, cuisine, salle de bains, grand vestibule avec escalier d'honneur ;

Au premier étage : neuf chambres de maîtres avec cabinets de toilette, vestibule et couloir ;

Au deuxième étage : deux chambres, neuf chambres de domestiques, greniers ;

Vastes caves au-dessous, comprenant chauffage central ;

Un bâtiment à l'entrée de la propriété, comprenant huit pièces, formant les logements du concierge et du jardinier, buanderie, séchoir ;

Parc avec nombreux arbres, jardins d'agrément, réservoir, serres, orangerie, fruitier, hangar, terrasse avec kiosque ;

Le long clos de murs d'une contenance totale d'environ 1 hectare 75 ares, cadastré sous les nos 4 p. 8, 9, 10, 11, 14, 15, 501 p et 109 p de la section D. C. 309991 par devant la rue Général-Charbonnel par derrière la promenade de Loto, à l'est, séparée du vendeur par un mur de clôture à élever et à l'ouest de MM. Fauconney et Delatour ;

Le mur de clôture à construire et dont la ville accorde la mitoyenneté à M. Mauger, partira à 3 os 4 mètres à gauche de la porte d'entrée monumentale et sera sensiblement parallèle et à une distance de mètres de la face est du château pour se redresser et arriver à angle droit sur le mur de clôture derrière Loto.

Tel, au surplus, que le tout existe, se poursuit et comporte, sans aucune exception ni réserve et sans aucune garantie de consistance, toute différence en plus ou en moins devant faire le profit ou la perte de l'acquéreur.

Le contrat indique l'origine de propriété antérieure :

Mme la marquise de Beaucroix, née Marcelle Gudin ;

M. Charles - Napoléon - César comte Gudin et Mme Marthe-Suzanne Plummer, son épouse ;

Mme Mélanie-Clementine-Antoinette Gudin, veuve de M. Joseph-Claude-Marguerite-Jules comte Charbonnel de Sales ;

M. Joseph-Claude-Marguerite-Jules comte Charbonnel de Sales ;

Commune Charbonnel de Sales-Gudin.

La transcription de l'acte de vente aura lieu conformément à l'article 16 de la loi du 3 mai 1841 et la présente publication est faite pour qu'à défaut par tous intéressés d'inscription dans la quinzaine de la dite transcription, l'immeuble sus-désigné se trouve affranchi de tous privilèges, hypothèques, conventions, séquestres, juges, créances et actions réelles, en vertu des articles 17 et 18 de la même loi.

Pour extrait conforme :
Signé : GUIDOT

(S)

(L. P. 1928, 1099)

Le moyennant le prix de quatre cent cinquante mille francs, outre un rhen et stipulation à porter au dit acte

Affiche annonçant l'achat du château, 1928

mais ceci est une autre histoire...)

Et la suite récente : conseil municipal du 13 novembre 1997, vote de la réhabilitation du bâtiment de l'ancien collège Paul Fort. Rentrée 2000 : ouverture de l'école primaire dans les locaux du collège rénovés, embellis, modernisés. Finie, pour les écoliers issois, la vie de château !!!

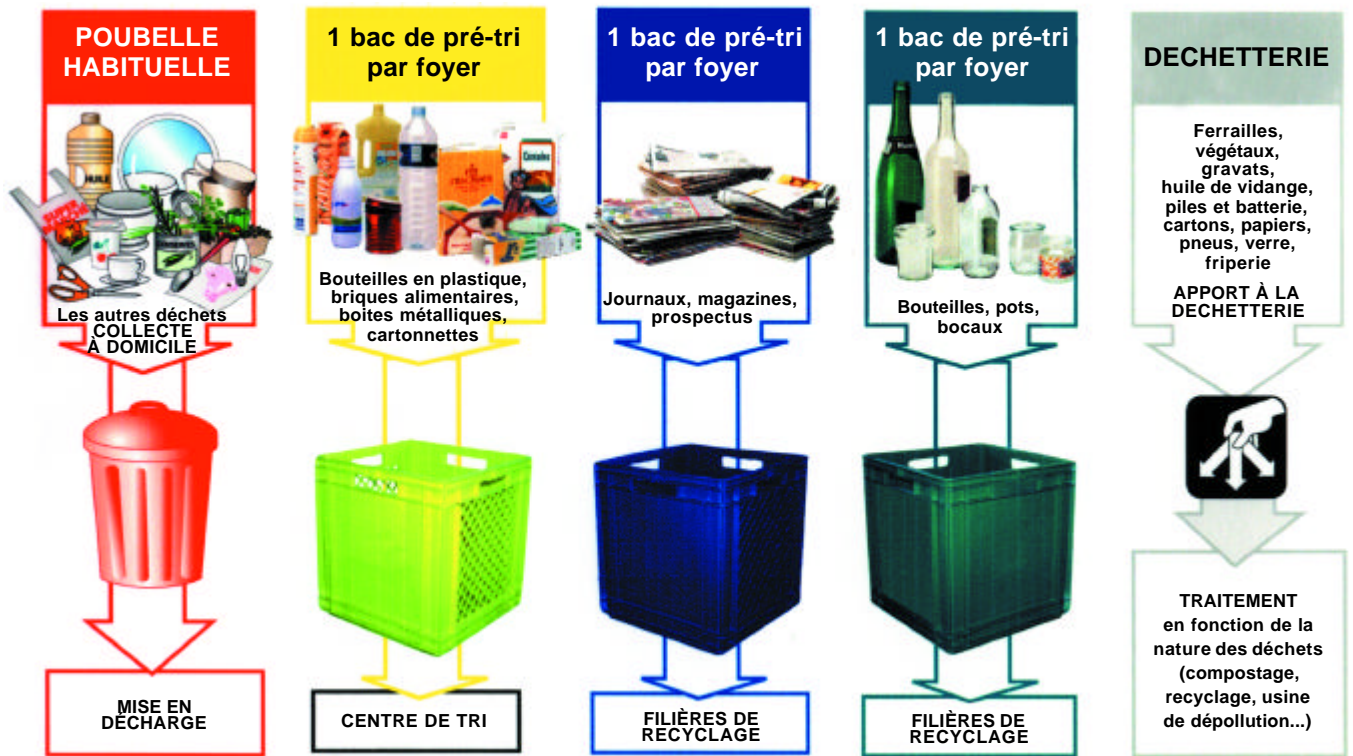
MICHELE TERRAND

*1 *illustres visiteurs* : Voir *Is ci et là* n°7 d'octobre 1998.

*2 *Cours complémentaire* : voir *Is ci et là* n°13 d'octobre 2000.

Sources : *Recueil de notes sur les écoles d'Is-sur-Tille de 1882 à 1932*, de Michel Valentin.

Dès septembre Le tri chez soi : mode d'emploi

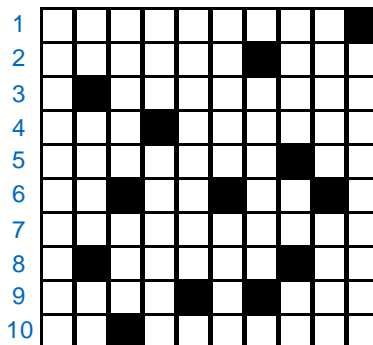


Soyons à la page !

HORIZONTALEMENT :

- Petit lu
- Éreinta une œuvre littéraire
- Signe de la main à son Jules
- Celui qui dévore va à leur table
- Ouvrage pas cher
- Puits profond
- Des bouquins dans les livres
- Article
- Note
- Sujet de livre
- Réfléchi
- Comment faire des tartines
- Futes à la page
- Extrait d'Issois
- Œuvre à pleurer... insensée
- Organisme de santé
- Lettre grecque
- Partie au café

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



VERTICALEMENT :

- S'il est décousu, on en perd le fil
- Partie du baccalauréat
- Fût à attacher
- À lire ou à croquer
- Grosse œuvre
- Bière anglaise
- À moitié sale
- Il est étudié en maths ou en français
- Moyen de lecture à la page
- Pas désert en Égypte
- Embrouille
- Dans l'auxiliaire
- Il fait le poids
- Pronom
- Exclamation
- Ouverture des pages
- C'est à lire ou à manger
- Bénéficie d'appuis en dessous d'elle (2 mots)

© Jean Rossat

Solution de la grille d'Is ci et là n°14

- Horizontal ement :** • 1. Millénaire • 2. Ose • Cerdan • 3. Is • Dry • ENE • 4. Subie • Face • 5. Deux mille • 6. Siège • St • 7. Vote • Nat • 8. Réembauche • 9. It • Eur • Hue • 10. Las • Ténias •
- Verticalement :** • 1. Mois d'avril • 2. Issue • Oeta • 3. Le • Buste • 4. Dixième • 5. Écrème • But • 6. Ney • Ignare • 7. Ar • Fléau • 8. Idéal • Tchi • 9. Rances • Hua • 10. Enée • Tuées •